

2020 - Tour d'affectation de juillet

Formations concernées - établissements publics

- Voie professionnelle : première année de CAP, seconde professionnelle et première professionnelle
- Seconde spécifique STHR (hôtellerie restauration)

des ministères de l'éducation nationale, de l'agriculture et du maritime **ayant des places non pourvues à l'issue de la phase principale.**

Candidats pouvant participer au tour de juillet 2020

Elèves issus de l'académie de Nantes

Les élèves qui **ont participé à la phase principale** et toujours **sans solution d'affectation** (refusés et/ou en liste supplémentaire sur tous leurs voeux) et les élèves ayant fait uniquement un **voeu de recensement**.

! Pour les demandes vers les premières professionnelles agricoles, tous les candidats peuvent participer, y compris ceux n'ayant pas participé à la phase principale.

Documents à télécharger

- [Modalités d'affectation du tour de juillet](#)
- [La fiche de voeux tour de juillet 2020](#)
- [Dossier passerelle première professionnelle tour de juillet 2020](#)
- [Guide de saisie des voeux tour juillet 2020](#)
- [Fiche d'aide à la conversion des notes en points](#)

Offre de formations - codes voeux tour juillet

Rappel : vous retrouvez uniquement les formations disposant de places à l'issue de la phase principale d'affectation

- [Codes voeux formations post 3ème](#)
- [Codes voeux formations 1ère pro](#)

Modalités et calendrier

- L'élève complète la **fiche de voeux et la remet** à son établissement.
- Pour les candidats à une passerelle première professionnelle, l'élève complète également le **dossier passerelle première professionnelle** et le remet à son établissement **avant le 2 juillet**. L'établissement de l'élève envoie ensuite le dossier à l'établissement demandé avec copie à la **DSDEN**.
- L'établissement de l'élève saisit les voeux dans Affelnet - lycée **du jeudi 2 juillet 2020 (8 h) au lundi 6 juillet 2020 (12h)**.

Situations particulières

- Elèves hors académie qui emménagent dans l'académie de Nantes (sur justificatif de domicile),
- Primo-arrivants (étrangers arrivant sur le territoire français)
- Demande de retour en formation initiale (DARFI)

Si vous êtes dans l'une de ces situations et pour pouvoir participer au tour d'affectation de juillet, vous devez prendre contact avec le [centre d'information et d'orientation](#) le plus proche de votre domicile qui transférera la demande à la [direction des services départementaux de l'éducation nationale du département](#).

M.A.J. le 01/07/2020

Dans cette rubrique

- [Guide procédures d'orientation et d'affectation](#)
- [Tour affectation juillet 2020](#)
- [Aide à la saisie des vœux sur Affelnet Lycée](#)

C.I.O

Centres d'information et d'orientation de l'académie de Nantes



S.A.I.O

Contactez le service académique d'information et d'orientation



D.S.D.E.N

Les directions départementales



Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37